

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 FEVRIER 2015**

Délibération
n° 2015.02.035

**Mobili'Volt
Autopartage : accès
au tarif réduit pour
les participants au
Défi « Familles à
énergie positive »**

LE CINQ FEVRIER DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 janvier 2015**

Secrétaire de séance : Sylvie CARRERA

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Mireille BROSSIER, Françoise COUTANT, Philippe LAVAUD, Catherine MAZEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2015

**DELIBERATION
N° 2015.02.035**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUE DE MOBILITÉ

Rapporteur : Monsieur GERMANEAU

**MOBILI'VOLT AUTOPARTAGE : ACCES AU TARIF REDUIT POUR LES PARTICIPANTS
AU DEFI « FAMILLES A ENERGIE POSITIVE »**

Dans le cadre du défi « Familles à énergie positive », des ménages regroupés en équipes s'engagent volontairement à réduire de 8 % les consommations d'énergie dans leur habitat.

Une extension de ce défi sur les thèmes de la mobilité et de la prévention des déchets sera proposée aux volontaires pendant 12 semaines dans une optique d'encouragement au changement des comportements.

Pour accompagner les participants dans cette expérimentation et faciliter leur passage à l'acte vers des déplacements alternatifs à la voiture solo, différentes actions seront proposées : mise à disposition d'un guide pratique, animations autour d'ateliers et offres d'essai.

L'accès au tarif réduit du service mobili'volt-autopartage constituera l'une de ces offres d'essai, accessible aux participants du défi « Familles à énergie positive » engagés sur le thème de la mobilité, et valable pendant toute la période de leur expérimentation. Ce dispositif sera mis en place à compter du 1^{er} mars 2015, ainsi que pour les prochaines éditions du défi.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement durable du territoire du 14 janvier 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 21 janvier 2015,

Je vous propose :

D'AUTORISER l'accès au tarif réduit du service mobili'volt-autopartage pour les participants du défi « Familles à énergie positive » engagés sur le thème de la mobilité pendant toute la durée de l'expérimentation à laquelle ils participent.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

10 février 2015

Affiché le :

10 février 2015